



Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
mairiedemarpent@gmail.com
<http://www.marpent.fr>

La nuit d'horreur du 13 novembre a bouleversé le monde entier. En attaquant un stade, des terrasses de café et un lieu de concert, les terroristes ont visé des lieux de rassemblement, du vivre ensemble. Ils ont aussi visé la France.

Ces terroristes ne sont pas des martyrs car le martyr donne sa vie mais n'arrache pas celle des autres.

Ce serait céder à leur folie et enterrer la vie que de ne plus se retrouver pour partager des passions communes.

Ils ont tué des personnes de différentes confessions.

C'est pourquoi nous devons nous rassembler autour de la fraternité républicaine pour combattre le rejet de l'autre, la haine et la barbarie.

Sans l'avoir choisi, c'est pour la France que ces jeunes sont morts. Nous leur devons de continuer à la défendre et à l'aimer.

Continuer à vivre comme avant, c'est déjà mener le combat...

Votre maire, Jean Marie Allain

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	4
LA VIE DU VILLAGE	5
LA VIE ASSOCIATIVE	8
LA VIE DU CONSEIL	12
ESPACE DES HABITANTS	13
PHOTOS	14

Comité de lecture

JM Allain, C Lavielle,
J Loire, M Nicol,
A Delplanche

NAISSANCES

GUERIN Célestin	21 octobre 2015
OLECHOWSKI Filip	28 septembre 2015
VERPLAETSE MERLIER Lyse	15 novembre 2015

ETAT CIVIL

DECES

SACCAVINO Valentino	1er novembre 2015	Né en 1934
FRANCOIS Bernard	4 novembre 2015	Né en 1949
LEPROHON veuve GREBERT Suzanne	10 novembre	Née en 1920
DUVIVIER veuve DUCARNE Jeanne	5 décembre 2015	Née en 1929
CAILLIEZ veuve GABET Liliane	6 décembre 2015	Née en 1930

ELECTIONS REGIONALES (les résultats des 6 et 13 décembre 2015)

	1er tour	2ème tour
Inscrits	1734	1735
Votants	804	890
Blancs	22	42
Nuls	15	23
Exprimés	767	825
L'Humain d'abord (Fabien Roussel)	39	
Une région fière et enracinée (Marine Le Pen) ..	412	448
Lutte ouvrière (Eric Pecqueur)	12	
Upr (Eric Mascaro)	2	
Pour Vous (Pierre de Saintignon)	132	
Liste d'Union (Xavier Bertrand).....	106	375
Debout la France (Jean Philippe Tanguy)	19	
Nous citoyens (Sylvain Blondel)	15	
Le rassemblement (Sandrine Rousseau)	30	

La municipalité remercie les personnes qui ont accepté d'assurer les responsabilités de scrutateurs et d'assesseurs lors des deux tours de scrutin des élections régionales.

TOUSSAINT

Plusieurs membres du conseil municipal ont accompagné au cimetière la délégation des anciens combattants (composée de Didier Clique, président, Georges Malingue, Robert Thébaut, Albert Barbare, Roger Stoupy, Raymond Coupleux, Jean-Pold Pathé, Francis Fromont porte drapeau et son épouse) pour un dépôt de gerbes et un moment de recueillement devant le carré militaire des soldats français et alliés tués sur notre commune durant les deux guerres mondiales.

Le maire et Mme Nicol sont par ailleurs allés fleurir la tombe de Mme Simone Schwartz au cimetière de Jeumont. Mme Schwartz, épouse de M. Bernard, banquier belge, fut une généreuse donatrice du CCAS à qui elle avait tout légué à sa mort.



MESSAGES DE SOLIDARITE DE NOS AMIS ALBANAIS

« Poliçan est près de vous en ce moment. Nous exprimons notre solidarité avec le peuple français . Nous punissons avec force ces actes féroces et fous contre un pays qui est le symbole de la culture et de la démocratie. Amitiés »

Adriatik Zotkaj, maire de Poliçan

« A regret, j'exprime toute mon indignation contre les attaques du terrorisme islamique à Paris hier . La France est le pays de beaucoup de valeurs de notre monde, comme celle de liberté, de fraternité et de l'égalité ainsi que les droits de l'homme et ne mérite pas cette punition inutile de malfaiteurs. »

Xini Zengjine, directrice du centre culturel de Poliçan,

ECHANGES ENTRE LES HABITANTS DE MARPENT ET POLICAN

Une page facebook a été créée pour faciliter les échanges entre les habitants de Marpent et ceux de Poliçan.

Il suffit d'aller sur « Marpent-Poliçan » et vous pouvez dialoguer en utilisant le français, l'anglais ou l'albanais.

DEPART DE MARIE-NOELLE LEGROS

Madame Marie-Noëlle Legros, responsable des agents intervenant dans les écoles et la cantine, a fait valoir ses droits à la retraite.

Pour son dernier jour, les enfants, entourés de ses collègues, du prestataire, et en présence du maire et de Monique Nicol, adjointe aux écoles, avaient tenu à fêter ce départ avec des petits mots tendres et une chanson d'adieu.

En ce jour pas comme les autres, les enfants ont eu droit à une part de gâteau, offert par API, comme second dessert !



L'AGGLO CONDAMNEE A REFAIRE SES CALCULS

Fin 2014, le maire de Marpent, au nom de la commune, a saisi le Tribunal Administratif pour faire annuler une délibération de l'agglomération relative au calcul de la dotation de solidarité communautaire.

Ce calcul nous paraissait inéquitable et non conforme au Code des impôts qui exige de prendre prioritairement en compte le potentiel fiscal et la taille de la commune.

Le Tribunal Administratif de Lille vient de donner raison au maire de Marpent et d'annuler la délibération litigieuse, contraire à l'article 1609 – 9 - C du Code des Impôts.

L'agglomération est tenue, dans le cadre de la dotation 2016, de ventiler les montants de manière à récupérer les sommes indûment versées aux communes riches pour les reverser aux communes pauvres.

Pour information, l'agglomération n' a pas changé son mode de calcul en 2015 et le maire de Marpent a de nouveau saisi le Tribunal pour mettre fin à ce qu'il est convenu d'appeler une interprétation laxiste de la loi.

BOULANGERIE CUVELIER

Monsieur Cuvelier, notre boulanger de la rue Thiers, nous prie d'informer les marpentois qu'il dément la rumeur qui a couru quelque temps dans la commune et qu'il n'envisage pas de fermer sa boulangerie.

LOGEMENTS VACANTS

Afin d'inciter les propriétaires à louer ou à vendre, la commune a instauré la taxe d'habitation sur les logements vides depuis plus de trois ans.

43 propriétaires paient actuellement cette taxe.

Une exonération est accordée si le logement est en travaux ou à vendre.

INAUGURATION DE LA FRAYERE

L'inauguration du site a eu lieu en présence d'Emmanuel Cau, vice-président de la Région, d'Olivier Thibault, directeur de l'Agence de l'Eau et de Jean-Marie Baras, Président de la Fédération de Pêche du Nord.

M Emmanuel Petit, directeur de la Fédération, a rappelé le rôle important de cet aménagement pour la reproduction des poissons et le développement d'une faune diversifiée.

Coût de l'opération : 192 000 €, financé à 80 % par l'Agence de l'Eau et 20 % par la Région.



CCAS



Mesdames BIZIMANA et CYPRYSZAK du CAL-PACT de l'Avesnois ont animé plusieurs réunions à la Médiathèque l'Oiseau Lyre sur le thème de la précarité énergétique en présence de Mme CHEMACKHI, référente RSA et de Mme STROBBE du CCAS.

Les personnes présentes ont apprécié les conseils donnés par les intervenantes en matière d'accidents domestiques et des droits et devoirs des locataires mais aussi en matière d'économie d'énergie et d'eau, petites astuces qui avaient pour but de tenter d'alléger le montant de leur prochaine facture de gaz, d'électricité et d'eau..

MARPINIOUX

Le Centre aéré des Marpinieux a fonctionné durant les vacances de la Toussaint

Les petits ont été encadrés par Mme Moriamé, entourée de Mesdames Molitor et Gilloteau.

A l'occasion de la clôture du Centre, les parents étaient invités à partager le goûter et à découvrir les réalisations de leur enfant, avant de fêter Halloween en arborant leur tenue costumée dans les rues alentours de la Maison de la Petite Enfance



DU FORUM DES JEUNES AU COMITE DE JUMELAGE

Plusieurs jeunes marpentois se sont retrouvés en mairie pour rencontrer les élus (le maire, Christian Lavielle, Monique Nicol, Alda Delplanche, Valérie Urbain et Bénédicte Belhadi).

Le maire a mis en exergue le problème de la sous-représentation des jeunes dans les instances institutionnelles et la nécessité de créer un espace de dialogue et d'échanges entre les élus et la jeunesse.

Ce forum aura pour finalité de mieux prendre en compte les attentes et les demandes des jeunes, de les accompagner dans leur projets et de représenter les jeunes marpentois dans le comité de jumelage avec la commune de Polican.

Ce comité comprendra les jeunes du Forum, des élus et des représentants de la société civile.

Les membres du Forum : Cindy Fatou, Vanessa Painchart, Justine Dehainaut, Dylan Fatou, Pierrellye Leroy, Mathieu Dehainaut, David Painchart, Morgan Barbare, Maxime Glachet



LA MEDIATHEQUE NUMERISE VOS DIAPOS



Vous souhaitez regarder vos diapositives sur votre écran d'ordinateur ou de télévision.

La médiathèque propose à ses adhérents un nouveau service : un scanner qui permet en quelques secondes de numériser la diapositive.

Penser à prendre une clef usb pour ramener les photos chez vous

CONTES POUR ENFANTS

Jean-Jacques Gary racontera des histoires tour à tour graves, drôles ou émouvantes, dans lesquelles la poésie se mêle à la tendresse. A mettre entre toutes les oreilles. Grandes ou petites.

Rendez-vous le samedi 23 janvier à 10 h 30 à la médiathèque "L'oiseau Lyre".

Entrée gratuite.



EXPO Louis PERGAUD

Dans le cadre des activités péri-scolaires, Mme Moriamé a invité les enfants à découvrir l'exposition consacrée à Louis Pergaud. Les enfants ont découvert que l'auteur de « la guerre des boutons » avait écrit plusieurs récits animaliers avant de partir soldat et de mourir en 1915.

ECOLE INTERACTIVE

Deux tableaux tactiles interactifs munis de vidéo-projecteurs ont été installés pendant les vacances de la Toussaint par l'entreprise PC Clic Informatique de Beugnies.



Ces tableaux vont permettre aux enseignants d'amener du contenu visuel à leurs cours, de créer des exercices interactifs (ex : un puzzle que les élèves peuvent résoudre au tableau), d'améliorer l'attention et la participation des élèves et de garder une trace de ce qui a été fait pendant le cours.

Chaque tableau coûte 2500 € (installation comprise)

Un tableau a été financé par l'Education Nationale et la coopérative scolaire

Le second a été pris en charge par la municipalité.



PORTRAIT D'UNE FIGURE MARPENTOISE

S'il est un homme dont l'identité s'affiche d'abord comme marpentoise, c'est bien Marc Etienne, le Président de l'Harmonie communale qui vient d'être décoré, à l'occasion de la Sainte Cécile, de la médaille des « cinquante années de vie musicale ».

Né rue Barbusse, Marc apprend le solfège à l'âge de six ans et part à 11 ans pour la rue Jean-Baptiste Lebas dans la maison que les parents ont fait construire et où il demeure toujours.

A l'époque, les cours se prennent tous les jeudis après-midis au domicile d'André Campain, retraité de l'armée qui habite impasse Faidherbe.

A son entrée en sixième, alors qu'il pourrait jouer un instrument, Marc abandonne.

L'aventure musicale aurait été brève si, quelques années plus tard- il a alors 19 ans - Marc n'était pas tombé en admiration devant les musiciens du 43^e régiment de Lille qui défilaient à Valenciennes. Il éprouve une émotion si forte qu'il décide de reprendre la musique en choisissant la clarinette .

L'harmonie communale, qui compte une vingtaine de musiciens , répète alors au rez-de-chaussée de la salle 18 (l'actuelle salle Schwartz), avec le renfort de quelques musiciens de Sivry, avant de rejoindre, un peu plus tard le troisième étage de la mairie.

C'est un peu avant de fêter le centenaire de l'harmonie, en 1985, que le Président Alfred Arnould, souffrant, appelle Marc, alors secrétaire, pour lui annoncer qu'il devra lui succéder.

L'année suivante, M Arnould décède et Marc Etienne devient Président.

Il s'implique passionnément dans ses nouvelles responsabilités et, conseillé par le clarinettiste Michel Hannon, présente pour la première fois l'harmonie dirigée par Patrick Robitaille au concours régional des sociétés musicales.

L'harmonie décroche un classement en troisième division, première section et gagne en notoriété. Marc doit concilier les exigences des répétitions musicales et son travail de cadre commercial aux Tôles Perforées qui le mène fréquemment en Allemagne, pays dont il parle la langue.

Marc se souvient bien de cette opération Portes Ouvertes de l'usine en 1995 au cours de laquelle, en présence des élus de Marpent, il fait jouer aux musiciens « la danse du sabre », en synchronisant le métronome avec la presse à perforer.

Il se souvient aussi de cette remarque du maire, Jacques Rougefort : « essaie d'organiser une fête », à la suite de quoi Marc, avec sa fibre germanophile, lance la fameuse « soirée bavaroise ».

Il se souvient encore des nombreuses opérettes jouées par l'Harmonie (« l'auberge du cheval blanc », « violette impériale » etc..) et les 100 à 150 costumes que Mme Duvivier confectionnait par spectacle.

La fin des années 90 sera par contre caractérisée par des moments qui vont marquer à jamais l'histoire de l'harmonie communale.

Le directeur Patrick Robitaille, qui exerçait des fonctions bénévoles, est recruté comme directeur de l'école de musique à la ville de Jeumont et, après avoir quitté l'harmonie de Marpent, tente d'emmener avec lui le maximum de musiciens marpentois.

L'harmonie est fragilisée au point qu'elle risque de disparaître : elle n'a plus de chef et subit l'hémorragie d'une partie de ses musiciens.

C'est alors qu'un jeune tromboniste d'à peine vingt ans, Ludovic Damiens, se propose pour relever le défi. Marc accepte et Ludovic suivra pendant plusieurs mois une formation le samedi à Paris.

L'harmonie va passer ce cap très difficile et regagner en notoriété, puis en effectifs, pour devenir, avec sa soixantaine de musiciens, l'imposante phalange que l'on connaît... regagnant même des musiciens de Jeumont dont l'harmonie commença à décliner... pour finalement disparaître.

Aujourd'hui, l'harmonie communale de Marpent a bondi dans le classement puisqu'elle se trouve en division supérieure première section.

Marc Etienne, dont les deux enfants , Myriam et Arnaud, sont également membres de l'harmonie, est un homme heureux, à vrai dire un musicien heureux.



NOCES D'OR EN MUSIQUE POUR ALBERT ET JOCELYNE BARBARE

La vie du couple est indissociablement liée à celle de l'entreprise Leduc et à la vie associative marpentoise.

Albert Barbare a exercé, dans la foulée de son père, la profession de chauffeur-livreur pendant 43 ans chez le négociant en bois Leduc où Jocelyne Hannequart, issue d'une famille cheminote, faisait également des ménages.

L'autre marqueur du couple, c'est la vie associative.

Albert est entré au Comité de l'Harmonie communale il y a 15 ans et Jocelyne l'a rejoint en 2005.

Il a longtemps fait partie du Comité des Anciens et y serait encore s'il n'avait pas connu de graves problèmes de santé comme il a aussi été Président de l'Association des Médailleurs du Travail.

Il reste aujourd'hui trésorier de l'Association des Anciens Combattants, où il s'occupe, au-delà des comptes, des colis de Noël et de la vente des calendriers.

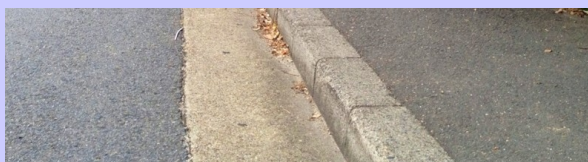
Albert et Jocelyne ont deux enfants et quatre petits-enfants.

Le maire a souligné la force de ces différents engagements au service des autres.

Les mélodies jouées par les musiciens de l'harmonie communale sont venues couronner la cérémonie d'une intense émotion.



TROTTOIRS RUE DELMOTTE



Les élus de Marpent et les riverains ont été surpris de voir entreprendre un renouvellement de 150 mètres de trottoirs rue Delmotte, trottoirs dont l'état général n'était pas excellent certes, mais loin d'être alarmant.

En réalité, les services de l'agglomération se sont trompés de dossier et n'ont pas tenu compte de la demande plus ancienne et plus importante du projet de création de trottoirs également rue Delmotte mais à un autre endroit (virage de Rocq).

Alors que cette ancienne demande a fait l'objet de plusieurs courriers officiels, de délibérations et avait été adressée au service programmation –investissement voirie, l'autre demande ne concernait que la réparation du revêtement à l'ancien emplacement de l'abri-bus et avait été adressée par télécopie au service d'entretien.

Dans un courrier au Président de l'agglomération, annexé de l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier, le maire de Marpent exprime son souhait, pour éviter ce genre de déboires à l'avenir, avant chaque investissement sur la voirie, que le projet fasse l'objet d'une réunion en mairie et d'une validation.

Dans le cas présent, les élus se retrouvent devant des travaux qu'ils n'ont pas demandé (et que la commune ne pourra donc payer) et attendent toujours la réalisation, depuis 2013, d'autres travaux plus urgents puisqu'il s'agit de canaliser les eaux de ruissellement dans des caniveaux pour éviter les inondations des habitations situées en contre-bas de la rue Delmotte.

ASSEMBLEE DES CYCLOS

Michel Delmotte, Président, a accueilli les membres du club, en présence du maire, de Bruno Legros et de Jacqueline Loire.

Agnes Delmotte, trésorière, a présenté les comptes tandis que Martine Salaets, secrétaire, a énuméré les différents sponsors du club.

Michel Delmotte a donné rendez-vous aux membres pour la première sortie qui aura lieu le 6 mars 2016 et la randonnée de l'amitié Roland Tiqueux le 1^{er} mai 2016.



SAINTE - CECILE

Quelques jours après le massacre terroriste du Bataclan, le concert de la Sainte Cécile s'est déroulé cette année dans un climat un peu particulier en l'église de Marpent.

L'harmonie communale, sous la baguette de Ludovic Damiens, a joué plusieurs morceaux dont l'hymne à Octobre Rouge de Peter King et la Force du Destin de Verdi.

Après l'homélie du prêtre, le maire invita les musiciens à jouer la Marseillaise en hommage aux victimes des attentats de Paris.

Dans la salle d'honneur a eu lieu la cérémonie de remise des diplômes et des médailles, dont l'une pour les cinquante ans de musique de Marc Etienne, clarinettiste et Président de l'Harmonie.

Mme Françoise Del Piero, conseillère départementale, était présente pour féliciter les membres de la phalange et remettre, au nom du Conseil Départemental, un superbe euphonium sous les applaudissements de l'assistance.



ACCUEIL DES NOUVEAUX MARPENTOIS



La rencontre annuelle a permis aux personnes présentes de faire connaissance avec la commune et d'échanger avec les élus sur des questions liées aux services communaux et à l'état civil.

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX,

La Maison des associations est désormais accessible par une rampe réalisée par nos agents municipaux dans la cour de l'école Fostier.



Notre local commercial, 52 rue de la place, est également doté d'une rampe démontable, fabriquée par l'entreprise marpentoise MCH, pour accéder en cas de besoin aux réseaux enterrés.

SOIREE SLAM A LA MEDIATHEQUE

Le conseil de gestion de la médiathèque L'Oiseau-Lyre souhaiterait organiser une soirée slam. Une soirée slam est une soirée organisée selon le principe de la scène ouverte. Quiconque en a envie peut réciter un poème, lire un extrait d'ouvrage ou encore jouer un morceau de musique.

En quelque sorte, il s'agit d'organiser une soirée cabaret où chacun vient faire partager ce qu'il aime : texte, chant, mime, morceau de musique, danse, sketch, histoire drôle....

Toute personne désireuse de s'inscrire peut se rapprocher de la médiathèque, ou de la mairie.

ATHLETISME MSL-ESA 59

Deux jeunes marpentois, le cadet Gaëtan Goblet et la juniore Ophélie Broutin sont partis à Montélimar pour les championnats de France par équipe.

Les garçons d'ESA 59 ont fini deuxième et les filles douzième.

JOIE DE LA FAMILLE

L'association a tenu son assemblée annuelle en mairie. Madame Stéphanie Mouchart, Présidente, a rappelé que les quatre bourses de l'année avaient permis d'offrir un spectacle aux enfants du groupe scolaire, un cadeau pour chaque naissance marpentoise ainsi que plusieurs dons lors de décès dans des familles nécessiteuses.



MARPENT

L'Amicale du Personnel Communal

organise un

REPAS DANSANT

le 23 JANVIER 2016



à la Salle des Fêtes
**TARTIFLETTE ou
ASSIETTE ANGLAISE
et Dessert**

Un apéritif de bienvenue vous sera offert.

**Tarifs : 14€/personne
7€/enfant (-12)**

**Renseignements et réservations
en Mairie de Marpent**

Ambiance assurée!



WPM



MARPENT

"Carnets de voyage en Albanie"

EXPOSITION



Médiathèque
«l'Oiseau-Lyre»



> **14** décembre au **16** janvier 2016.



Du lundi au samedi de 14 h à 18 heures.



L'Association les dynamiques de Jeumont, Club séniors à partir de 50 ans vous invitent à participer au :

Programme d'activité physique très doux, conçu par des médecins et kinésithérapeutes. Il permet aux aînés de conserver et de pérenniser au maximum leur

autonomie par des activités simples, faciles d'exécution et ne nécessitant pas de tenue vestimentaire spécifique. Le port de bonnes chaussures plates, souples, confortables, maintenant bien le pied est toutefois indispensable ! Chacun travaille selon ses possibilités physiques, sans jamais dépasser ses limites. L'Equilibre et la mémoire sont travaillés par jeux ludiques. Ballons, cerceaux, foulards, bâtons etc vous sont proposés.

Les séances sont animées par des bénévoles et se déroulent dans une ambiance sympa et musicale. Vous avez envie de vous divertir, de sortir de chez vous, de vous amuser en groupe en toute convivialité Alors, franchissez le pas et venez nous rejoindre...

La première séance est gratuite . La cotisation annuelle est de 20 euros.

Renseignez vous auprès de :

MME MADDALENO Marie christine au **0632732032** ou (+32)475572764 mc385@hotmail.com

La séance est clôturée par une boisson et une douceur !!!!!

Alors laissez vous tenter et venez essayer

Tous les : lundi de 10h à 11.30 heures

Mairie de Marpent parking face à l'église. (salle hannecart)

"Les Dynamiques"

ASSEMBLEE DES MOULINS D'ANTAN

Les membres se sont retrouvés sous la présidence de Dominique Claux.

Pascal Dutremée a récapitulé les actions de l'année, soulignant les succès de la Fête de la Musique et de la première brocante.

Si on ajoute aux 300 entrées payantes, les entrées de la Fête du moulin, celles de la journée du patrimoine et des groupes scolaires, on estime à 500 le nombre de visiteurs de la saison dont un tiers extérieur à l'avesnois.

Pour la saison prochaine, ces manifestations seront reconduites et Daniel Bisiaux organisera en mars une semaine de découverte des jeux traditionnels en bois dans la salle des Fêtes de Marpent.

Fabrice Joris, secrétaire a proposé d'étudier l'opportunité d'organiser des anniversaires enfants, idée qui a reçu une forte adhésion de l'assistance.

Tous les membres de l'association attendent avec impatience l'arrivée du moulin farine et celle du four à pain, prévues au printemps.



THE DANSANT

Le Comité des Anciens présidé par Mme Jeannine Bocquet a organisé un thé dansant qui a permis aux participants de passer un agréable après-midi avec l'accordéoniste Thomas VANDERSWAELEM et Bernard APPLINCOURT à la batterie.



CONCOURS DE BELOTE

Il y avait 28 équipes au concours de belote organisé par les Joueurs de carte.

Le président René Zito avait donc toutes les raisons d'être satisfait du succès de cette manifestation annuelle.



ASSEMBLEE DU GARDON MARPENTOIS

L'association compte 156 membres dont 130 membres actifs.

A l'issue des votes, ont été élus administrateurs pour le mandat 2016 – 2020 à l'unanimité :

Présidente : Sylvie HORNAIN - Vice-Président : Denis BEAUCHAMPS – Secrétaire : Patrik FIGUEROLA – Trésorier : Franck MATHIEU – Vérificateurs aux comptes : Guy PELTIER et Robert VANDENBORN.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2015

ABANDON MANIFESTE

Le procès - verbal d'abandon manifeste provisoire pour le 48, rue du 8 mai 45 étant arrivé à son terme de trois mois, le conseil mandate le maire pour rédiger le procès-verbal d'abandon définitif, prescrivant, comme l'impose la loi, un dernier délai de six mois pour les travaux.

SAINT - ELOI

Mme Nicol propose de reconduire les chèques cadeaux à hauteur de 30 € par agent.

RUE DELBREIL

Le conseil donne son accord pour intégrer les parcelles privées communales 566, 570, 572, 576, 578 dans le patrimoine public communal et porter cette modification à la connaissance des services du cadastre.

60, RUE DE LA REPUBLIQUE

Le conseil vote la cession pour l'euro symbolique à Promocil des parcelles 242 et 243, totalisant une superficie de 1845 m2, en vue d'y construire plusieurs logements.

SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

L'assemblée vote la subvention 2015 au club de gymnastique à hauteur de 400 € et décide de verser 100 € au CLIC pour son partenariat sur la question des personnes âgées.

QUARTIER DE LA PLACE

Le maire informe le conseil que l'Etablissement Public Foncier procède à l'acquisition, pour le compte de la commune, d'une parcelle de 142 m2 appartenant à M Bjoukoum, pour le montant estimé par les Domaines, à savoir 2800 €.

VEHICULES ELECTRIQUES

Par 7 voix pour et 12 abstentions, l'assemblée donne son accord pour transférer à l'agglomération la compétence liée à l'entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'utilisation des véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Les élus qui se sont abstenus regrettent que la durée de l'expérimentation octroyant la gratuité de l'électricité fournie aux automobilistes ne soit pas précisée.

AMENAGEMENT NUMERIQUE

Le conseil vote à l'unanimité pour transférer à l'agglomération la compétence numérique du territoire, compétence qui recouvre notamment la location de fourreaux, la location de fibre optique, la location de bande passante ou encore la vente d'abonnement internet par la fibre optique.

REGIES

A partir du 1^{er} novembre, Stéphane Driguet devient régisseur pour les NAP et régisseur suppléant pour le restaurant scolaire, deux charges précédemment assumées par Mme Legros qui prend sa retraite.

CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Mme Verplaetse représentera la commune de Marpent.

SITUATION DES REFUGIES SYRIENS

Mme Patricia Verplaetse, adjointe, souhaitait que la commune, dans un esprit de responsabilité et de solidarité, se déclare favorable à l'accueil d'une famille de réfugiés fuyant la guerre en Syrie, dans le logement d'urgence communal.

Après un vote à bulletin secret, une majorité du conseil s'est exprimé en ce sens.

NOTRE COMMUNE A - T-ELLE EU DEUX MOULINS ?

Jean Brugeman, président de l'Association Régionale des Amis des moulins, écrit , dans un article sur le moulin de Marpent, qu'une demande de construction d'un second moulin à vent avait été sollicitée dès 1770 par le sieur de Bécourt, propriétaire de la fenderie, mais que celui-ci, devenu propriétaire du moulin de Marpent, abandonne son projet.

Mais un autre projet ressurgit vingt ans plus tard avec le fermier-meunier Thomas Lejuste qui, le 1^{er} juillet 1790, déclare sur un document manuscrit un projet de moulin sur une parcelle lui appartenant et située sur le chemin de Marpent à Cousolre.

Retrouvé dans la sacristie de l'église par Pierre-Jean Dufour il y a cinq ou six ans, nous en savons aujourd'hui un peu plus sur ce manuscrit, grâce à la perspicace analyse de Robert Dedécker, ancien proviseur, membre de l'association marpentoise des moulins d'antan et résidant à Senlis.

Le document qu'il a décrypté parle d'une localisation sur une parcelle située sur « le chemin de Marpent à Cousolre » d'une superficie de cinq quartons (ancienne mesure agraire valant environ 3,24 ares selon l'Encyclopédie Universelle nous précise Daniel Saenen dit « le belge » , soit un peu plus de 16 ares).

Quant au chemin de Marpent à Cousolre, sur le plan cadastral de 1807, il correspond de nos jours à la rue Salengro.

Est-ce à dire qu'il y aurait eu un second moulin à Marpent ?

Pas forcément – nous explique Robert Dedécker - car si Thomas Lejuste annonce son intention d'en construire un (probablement plus petit puisqu'il envisage de le faire tourner dès le 1^{er} décembre 1790), rien ne dit que le moulin fut effectivement construit.

Pour compliquer le tout, dans le recensement des moulins, la commune écrit le 24 Messidor 1796 (12 juillet) qu'elle possède deux moulins mais, aucune trace n'ayant été trouvée du second, Jean Brugeman en déduit qu'il s'agit d'une erreur.

En effet, le plan cadastral de 1807 ne fait apparaître que le moulin de la Parapette et le recensement de 1809 ne mentionne qu'un seul moulin à vent, à farine.

De même, sur le plan napoléonien de 1845, « le chemin de Marpent à Cousolre » a pris le nom de « chemin de Colleret » et on ne voit aucune trace du moulin projeté par Thomas Lejuste, un projet peut-être abandonné par le fait que la famille, entre-temps, a repris possession du moulin de la Parapette si l'on en croit les noms de plusieurs meuniers ultérieurs (Michel – Joseph Lejuste, Catherine Lejuste, Antoine Lejuste).

Marpent n'aurait donc eu qu'un seul moulin ?

Le débat n'est pas clos, on le verra dans le prochain numéro.

ESPACE DES HABITANTS

Suite au déménagement d'une famille rue de la mairie, nous sommes envahis de chats qui viennent quémander leur nourriture. J'ai fait stériliser trois chattes dont deux ont été prises en charge par la Fondation Brigitte Bardot.

J'ai mis des colliers anti- puces (à 6 € pièce) à cinq de ces chats. Pourrait-on responsabiliser les propriétaires afin qu'ils assument leurs responsabilités ?

C'est comme pour la propreté devant chez soi : si tout le monde balayait devant chez lui, les agents communaux ne seraient pas obligés de le faire. Il faut responsabiliser vos concitoyens. (Rue de la république)

Merci de votre rappel au civisme.

La municipalité regrette effectivement que les chats prolifèrent dans ce secteur.

Grâce au conseil de « l'école des chats », nous avons obtenu de la Fondation Brigitte Bardot un bon pour dix stérilisations et nous sommes en contact avec une association de Jeumont qui peut intervenir pour attraper les chats et les faire stériliser. Mais les bons doivent être utilisés avant le 30 décembre 2015.



Expo « Carnets de voyage en Albanie »



Réparation balcon salle des Fêtes



Cérémonie du 11 novembre



Les restos du cœur



Marché de Noël